



KeyStone/Online/Paul

Les dents sont la seule partie du corps dont les soins ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie. Après une législature d'hésitation, le médecin et conseiller national socialiste Jean-Charles Rielle veut lutter contre cette «exception inexplicable».

# Le remboursement des soins dentaires est exigé

**SANTÉ** Les dents ne font-elles donc pas partie du corps humain? C'est la question que se pose le conseiller national socialiste Jean-Charles Rielle, qui demande avec son groupe que les soins dentaires soient désormais remboursés par l'assurance de base.

**Stéphanie Germanier**  
stephanie.germanier@edipresse.ch

C'est comme ça depuis toujours et les Suisses semblent s'être résignés à payer de leur poche les frais de dentiste. Des factures passibles de déclencher des maux de dents tant elles sont gratinées, mais auxquelles personne n'échappe, même les traqueurs de caries les plus zélés.

Les dents sont la seule partie du corps dont les soins ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie, et après une législature d'hésitation, le médecin et conseiller national socialiste Jean-Charles Rielle s'est résolu à lutter contre cette «exception inexplicable». Il lancera cette semaine, avec l'appui de son groupe socialiste aux Chambres fédérales, une initiative parlementaire demandant le remboursement des frais dentaires par l'assurance de base. «Vu que l'on est en train de revoir le catalogue des prestations, notamment avec la fin du remboursement des lunettes ou des repas à l'hôpital, je suis d'avis qu'il faut profiter de cette période de renégociation générale pour tout mettre sur la table.»

## 89% des frais à la charge des patients

Le Conseil fédéral, lui, a déjà répondu à la question de l'exception dentaire lors de rares interpellations sur le su-

jet. Pour le gouvernement, la santé des dents «fait partie intégrante de l'état de santé général. Mais elle est caractérisée par un lien très étroit avec les mesures prophylactiques et à ce titre elle occupe une place particulière». Aucune raison de revenir en arrière donc.

Autant dire que le combat s'annonce difficile pour la gauche en période de grandes économies dans le domaine de la santé. «Disons que cette proposition est le plus sûr moyen de faire exploser les primes maladie de 5% d'un seul coup», réagit Jean-Marc Crevoisier, porte-parole du Département de l'intérieur.

« Il faut profiter de cette période de renégociation générale pour tout mettre sur la table »

**JEAN-CHARLES RIELLE,  
CONSEILLER NATIONAL (PSS/GE)**

Selon les derniers chiffres, les frais dentaires s'élèvent à 3,3 milliards de francs par année, dont 89% sont à la charge des patients, 6% étant financés par les assurances qui entrent en matière lorsque les factures découlent d'une grave maladie par exemple, et 5% par les assurances privées. «Oui mais, rétorque pourtant Jean-Charles Rielle, les factures sont souvent salées, car les gens hésitent à se faire soigner régulièrement et lorsqu'ils vont chez le dentiste la situation a déjà dégénéré et engendre des coûts supérieurs à ce qu'ils auraient pu être si traitée à temps.» Le socialiste pense tout particulièrement aux personnes âgées qui vivent de plus

en plus longtemps et de plus en plus souvent avec leurs dents d'origine. Une vérité corroborée par le docteur Véronique Müller Campanile, médecin dentiste également présidente de la section genevoise de la Société suisse d'odonto-stomatologie: «C'est vrai que les aînés n'ont plus envie de se faire mettre un dentier complet à 65 ans. A titre personnel, je ne l'ai plus fait depuis quatre ans et mon mari, qui travaille avec moi, depuis deux ans.»

## Très bonne santé buccale

Reste que les professionnels confirment aussi que la santé buccale des Suisses demeure à la tête des classements internationaux et fait des jaloux, même du côté des pays où le chiffre d'affaires du dentiste est assuré par l'Etat. La conséquence d'une politique de prévention efficace et de la mise en place dans les écoles de projets de prophylaxie. Les professionnels rappellent par ailleurs que pour les personnes âgées, comme pour les migrants, qui présentent de plus graves problèmes que le reste de la population, les prestations complémentaires et autres filets sociaux remplissent leur rôle. «Tout le monde est pris en charge, en tout cas pour les cas d'urgence», précise Véronique Müller Campanile.

Du côté des assureurs, on s'amuse presque de l'idée qui sera lancée cette semaine. Et on rappelle l'existence des assurances complémentaires. Encore peu utilisées, d'ailleurs. «Je dirais qu'il y a au maximum 10% de nos patients qui sont assurés pour les soins dentaires», explique un professionnel. A titre d'exemple, le Groupe Mutuel a remboursé, en 2010, pour cinq millions de francs de traitement dans le cadre de l'assurance de base, à la suite de maladies graves, et pour 28,6 millions dans le cadre des complémentaires, fait savoir son porte-parole, Yves Seydoux. ●